

## MOT D'ORDRE.

de l'Action française.

L'ACTION FRANÇAISE

AVRIL 1927

## CE SOIXANTENAIRE

---

*On nous demande quelle attitude les Canadiens français doivent tenir à l'égard des fêtes du soixantenaire de la Confédération. Nous demandons à notre tour qu'on veuille bien se rappeler ces simples faits: 1o Dans huit provinces canadiennes sur neuf, les minorités françaises brimées par les majorités anglaises, molestées dans l'exercice de leurs droits scolaires, ou n'obtenant, au lieu de la pleine justice, qu'une chiche tolérance; 2o Dans tous les services fédéraux, en dépit de ses droits officiels à l'égalité juridique et politique, la langue française traitée comme une langue de second rang, bannie de la monnaie et des timbres-poste d'un Etat bilingue.*

*Dira-t-on que le présent et l'avenir n'ont rien à voir avec ce passé? Tout proche de nous, dans l'Ontario, où sévit la plus criante persécution scolaire, l'occasion s'offre à M. Ferguson de montrer qu'avec le soixantenaire de 1927, un esprit nouveau allait souffler à travers le pays. M. Ferguson vient de renvoyer aux calendes orangistes le règlement de la question scolaire ontarienne. Après tant d'années d'instances, sommes-nous sûrs d'obtenir le timbre-poste bilingue? Celui qu'on nous promet pour le soixantenaire ne sera qu'un timbre-souvenir*